

TERRE-EN-VUE asbl

chaussée de Wavre 37
5030 Gembloux

BULLETIN D'ANALYSE CHIMIQUE DE TERRE

(BA N° T18/4604)

Date d'échantillonnage: 24/10/2018	Echantillonneur: Le demandeur	N° d'analyse chimique: T18/4604
Date de réception: 9/11/2018	N° de boîte:	
Date d'édition: 16/11/2018	Profondeur de prélèvement: 15 cm	
Dates d'analyses: Du 9/11/2018 au 16/11/2018	Etat de l'échantillon à la réception: Bon	

1. Renseignements concernant la parcelle

Nom de la parcelle : **crompechine**
Superficie: **Non communiqué** Texture: **Limon fin argileux**

2. Renseignements concernant l'échantillonnage

Echantillonnage réalisé par le demandeur

3. Renseignements phytotechniques

Culture précédente: **PRAIRIE PERMANENTE**
Culture projetée: **POTAGER - LEGUMES**
Culture suivante: **POTAGER - LEGUMES**

4. Tableaux des résultats

PTCPS2 : Prétraitement des échantillons. Méthode dérivée de NF ISO 11464 : sol séché (T° < 40°C) et broyé à 2 mm. Utilisation d'un broyeur à brosses.

Eléments	Méthodes	Teneurs	Appréciations ²	Zone de référence ²
▶▶ Phosphore ¹ P	PTCS10-Colorimétrie au bleu de Molybdène. Méthode propre.	▶▶ 4,0 mg/100g	Bas	4,6 - 7,5 mg/100g
▶▶ Potassium ¹ K	PTCS12-Spectrophotométrie d'absorption atomique. Méthode propre.	▶▶ 17 mg/100g	bon réserves	14 - 21 mg/100g 7 - 10 mg/100g
▶▶ Magnésium ¹ Mg		▶▶ 32 mg/100g		
▶▶ Calcium ¹ Ca		▶▶ 375 mg/100g		
▶▶ pH_KCl 1N:	PTCS3-NF ISO 10390	▶▶ 7,0	basique	pH_KCl idéal: 1° culture: 6,6 2° culture: 6,6
Rapport K/Mg	Valeur calculée.	1	équilibré	
Rapport Ca/Mg		12	équilibré	
▶▶ Carbone organique	PTCS8-Dérivée de NF ISO 10694	▶▶ 28 g/kg	excellent	
▶▶ Humus	PTCS8-Valeur calculée. Carbone organique x2. D.W. Pribyl-2010	▶▶ 5,5 %		

Carbone total : **g/kg** PTCS8-Dérivée de NF ISO 10694

CaCO₃ : **%** PTPS2-Dérivée de NF ISO 10693

¹ Nature de l'extractif: Acétate d'ammonium 0,5N - EDTA 0,02M, pH 4,65 - LAKANEN-ERVIÖ (1971) CWEA S-II-12, points 6 et 7.1(PTCS9)

² Les zones de référence et les interprétations sont basées sur des essais effectués dans le cadre de la Commission des Sols de Wallonie par Ir A.Descamps. (Essais non publiés)
L'incertitude de mesure sur les résultats d'analyses et d'échantillonnage accrédités peut être obtenue sur simple demande.

▶▶ Analyses réalisées sous accréditation BELAC.

Paramètres	Méthodes	Teneurs	Appréciations ²	Zone de référence ²
Fer ¹	Fe	PTCS12-Spectrophotométrie d'absorption atomique. Méthode propre.		
Manganèse ¹	Mn			
Cuivre ¹	Cu			
Zinc ¹	Zn			
Sodium ¹	Na			
▶▶ Azote total	PTCS8-Dérivée de NF ISO 13878	▶▶ 0,23 %	bien pourvu bon	
Carbone/Azote	Valeur calculée.	12		
Chlorure de sodium	Méthode de Mohr			
Conductivité	PTCS15-ISO 11265			
▶▶ pH_eau	PTCS3-NF ISO 10390	▶▶ 7,7		
Capacité d'échange cationique				

¹ Nature de l'extractif: Acétate d'ammonium 0,5N - EDTA 0,02M, pH 4,65 - LAKANEN-ERVIÓ (1971) CWEA S-II-12, points 6 et 7.1(PTCS9).

² Les zones de référence et les interprétations sont basées sur des essais effectués dans le cadre de la Commission des Sols de Wallonie par Ir A.Descamps. (Essais non publiés)
L'incertitude de mesure sur les résultats d'analyses et d'échantillonnage accrédités peut être obtenue sur simple demande.


La Responsable du pôle Laboratoire d'analyses agricoles,
Ir. M. Renneson.

5. Avis de fumure non couvert par l'accréditation

Fumures conseillées:

Cultures	Phosphore kg/ha P ₂ O ₅	Potassium kg/ha K ₂ O	Magnésium kg/ha MgO	Calcium kg/ha CaO
POTAGER - LEGUMES	120	145	0	0
POTAGER - LEGUMES	110	145	0	0

Favorisez les fumures contenant du magnésium.

A titre indicatif, la fumure azotée à prévoir pour la culture envisagée est de 35 unités d'azote par ha. La quantité de matière azotée à prévoir pour la culture envisagée la seconde année, soit pour la culture de POTAGER - LEGUMES est de 35 unités d'azote par ha.

Remarque: si vous ne comprenez pas un résultat ou si vous désirez demander un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter au 02/656 09 70.


La Responsable du pôle Laboratoire d'analyses agricoles,
Ir. M. Renneson.

▶▶ Analyses réalisées sous accréditation BELAC.



Vos données seront enregistrées et conservées dans un fichier destiné à l'édition des bulletins et de la facture. Vous pouvez, à tout moment, consulter, compléter, rectifier ou faire supprimer les données vous concernant. Il vous suffit d'en faire la demande par courrier à la Province du Brabant wallon, Parc des Collines – Bâtiment Archimède, place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre, par fax au 010/23.62.69 ou par mail (agriculture@brabantwallon.be). Seules les coordonnées géographiques couplées aux résultats d'analyses de vos parcelles agricoles peuvent être transmises à l'asbl REQUASUD afin d'établir des statistiques rendues anonymes de l'état des sols wallons.

TERRE-EN-VUE asbl

chaussée de Wavre 37

5030 Gembloux

BULLETIN D'ANALYSE GRANULOMETRIQUE DE TERRE

BA N° G18/1117

Date d'échantillonnage: 24/10/2018	Echantillonneur: Le demandeur	N° d'analyse chimique: T18/4604
Date de réception: 9/11/2018		N° d'analyse granulométrique: G18/1117
Date d'édition: 4/12/2018	Profondeur de prélèvement: 15 cm	
Dates d'analyses: Du 9/11/2018 au 4/12/2018	Etat de l'échantillon à la réception: Bon	

1. Renseignements concernant la parcelle

Nom de la parcelle : **crompechine**
Superficie: **Non communiqué** Texture: **Limon fin argileux**

2. Renseignements concernant l'échantillonnage

Echantillonnage réalisé par le demandeur

3. Renseignements phytotechniques

Culture précédente : **PRAIRIE PERMANENTE**
Culture projetée: **POTAGER - LEGUMES**

4. Résultats de l'analyse

► Analyses réalisées sous accréditation BELAC.

PTCPS2 : Prétraitement des échantillons. Méthode dérivée de NF ISO 11464 : sol séché (T° < 40°C) et broyé à 2 mm. Utilisation d'un broyeur à brosses.
L'incertitude de mesure sur les résultats d'analyses et d'échantillonnage peut être obtenue sur simple demande.
Résultats d'analyse granulométrique exprimés sur matière minérale sèche décarbonatée.

Argile % < 0,002 mm	Limon fin % 0,002 - 0,02 mm	Limon grossier % 0,02 - 0,05 mm	Sable fin % 0,05 - 0,2 mm	Sable grossier % 0,2 - 2 mm
►► 21,6	►► 25,9	►► 38,9	►► 9,8	►► 3,8

Méthodes PTPS1 : Granulométrie: Dérivée de NF X 31-107.

Résultats d'analyses chimiques de caractérisation.

pH_KCl 1N	pH_eau	Carbone organique	Humus	Indice de battance ¹ calculé	Le sol est : ¹
►► 7,0	►► 7,7	►► 28 g/kg	►► 5,5 %	0,75	non battant
PTCS3-NF ISO 10390	PTCS8-Dérivée de NF ISO 10694	PTCS8-Valeur calculée: Carbone organique x2. D.W. Pribyl-2010	Valeur calculée. Non couvert par l'accréditation.		

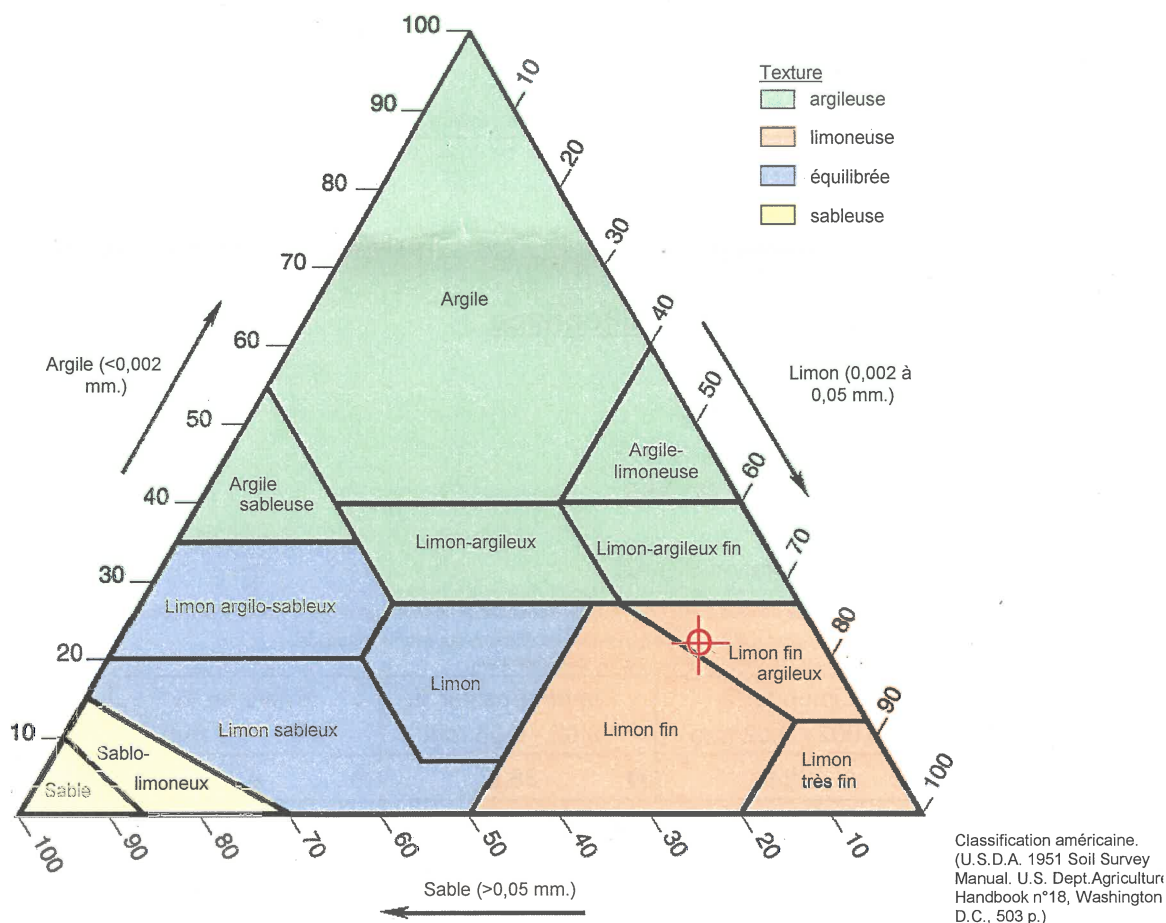
¹Calculé et interprété à partir d'une formule établie par la Station Agronomique de L'Aisne à Laon. INRA-FRANCE

Carbone total :	g/kg	PTCS8-Dérivée de NF ISO 10694
Carbonate de calcium (CaCO ₃) :	%	PTPS2 dérivée de NF ISO 10693.

5. Triangle textural

La texture (ou composition granulométrique) exprime les proportions relatives des particules minérales de la terre fine tamisée à 2 mm et classée par catégorie de grosseurs conventionnelles.

Les résultats sont reportés sur le triangle ci-contre afin de déterminer la zone d'appartenance de la terre soumise à l'analyse.



Argile % <math>< 0,002\text{ mm}</math>	Limon fin et grossier % $0,002 - 0,05\text{ mm}$	Sable fin et grossier % $0,05 - 2\text{ mm}$
▶▶ 21,6	▶▶ 64,8	▶▶ 13,6

▶▶ Analyses réalisées sous accréditation BELAC.

[Signature]
 La Responsable du pôle Laboratoire d'analyses agricoles,
 Ir. M. Renesson.


6. Avis non couvert par l'accréditation

Le sol est : **Limon fin argileux non battant**

Le sol appartient à une texture "limoneuse" (point reporté sur le triangle).

Le sol est non battant et ne présente donc pas de problème de stabilité structurale.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02/656.09.70


La Responsable du pôle Laboratoire d'analyses agricoles,
Ir. M. Renneson.

Terre-En-Vue Asbl
chaussée de Wavre 37
5030 Gembloux

Page 1/2

N° facture: 18/1243
Date: 14/11/2018
N° client: 8412
N° TVA: BE 0.840.949.319

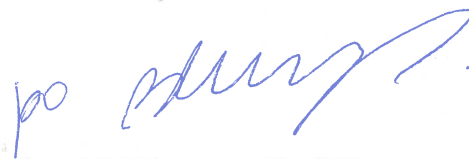
Réf. commande:

FACTURE

Analyse(s)	Quantité	Prix unit. HTVA	Total
Dénomination: Terre	Qté: 1	N° d'analyse(s): T18/4604	
Analyse physique - granulométrie	1	10,33 €	10,33 €
Dosage d'un élément	1	3,31 €	3,31 €
Analyse chimique de Type A	1	10,25 €	10,25 €

Taux de TVA	21 %	Total HTVA:	23,88 €
Paiement électronique:		TVA:	5,02 €
Date d'échéance: 14/12/2018		Total TVAc:	28,90 €
		A payer:	28,90 €

La Directrice d'administration ff,



Ir. Françoise Demeuse
Béatrice CUYLE

FACTURE A ACQUITTER AVANT LE 14 décembre 2018

IBAN bénéficiaire: **BE71 0910 1153 7369** Montant: **28,90 €**
BIC bénéficiaire: **GKCCBEBB**
Bénéficiaire: PROVINCE DU BRABANT WALLON, CTRE PROV. AGR. RURALITE
Rue Saint Nicolas, 17
1310 La Hulpe
Communication obligatoire: **N° client: 8412 N° facture: 18/1243**

Suite à l'entrée en vigueur du virement européen SEPA, nos factures ne sont plus éditées sur des bulletins de virement. Si vous souhaitez utiliser un tel bulletin, il y a lieu d'en commander auprès de votre institution bancaire.

Vos données seront enregistrées et conservées dans un fichier destiné à l'édition des bulletins et des factures. Vous pouvez, à tout moment, consulter, compléter, rectifier ou faire supprimer les données vous concernant. Il vous suffit d'en faire la demande par courrier à la Province du Brabant wallon, Parc des Collines - Bâtiment Archimède, avenue Einstein, 2 à 1300 Wavre, par fax au 010/23.62.69 ou par mail (agriculture@brabantwallon.be)